MALADIES CHRONIQUES :

GÉRIATRIE ET DÉPRESCRIPTION

Saviez-vous que...

Un aîné sur quatre prend plus de 10 médicaments différents sous ordonnance?

Faculté de pharmacie
Université de Montréal

100 ans d'excellence

Selon l'Institut canadien d'information en santé, 1 Canadien sur 4 (27%) de plus de 65 ans prend plus de 10 médicaments différents sous ordonnance. Cette proportion grimpe à 38% chez les 85 ans et plus.

La prise de multiples médicaments chez la personne âgée peut augmenter le risque d'interactions médicamenteuses, d'effets indésirables tels que les chutes, ainsi qu'accroître le risque d'hospitalisation.

À savoir :

- Le vieillissement peut affecter l'effet des médicaments. Par exemple, leur élimination par les reins ou le foie peut être réduite et leur effet au niveau du cerveau peut être accru.

- Chez la personne âgée, certains médicaments sont associés à un risque d'effet néfaste qui peut surpasser les bénéfices alors que des alternatives (médicamenteuses ou non) plus sécuritaires sont disponibles. On les appelle « Médicaments potentiellement inappropriés ». Certains somnifères, anti-inflammatoires, relaxants musculaires et agents contre les allergies en sont quelques exemples.

- Le pharmacien ou la pharmacienne peut aider à soupeser les bénéfices et les risques associés à un médicament, à évaluer la nécessité de le poursuivre, à déterminer si une réduction de la dose peut être tentée, ainsi qu'à identifier des alternatives plus sécuritaires pour vous, en collaboration avec le patient et l'équipe traitante.

Pour de plus amples informations :
https://www.reseaudeprescription.ca/patient